

Veillez noter qu'il y a lieu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour du Conseil communal du 26 février 2026, à 20:00.

Gelieve volgende punten toe te voegen aan de agenda van de Gemeenteraad van 26 februari 2026, om 20:00.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.
Met de meeste hoogachting.

Saint-Gilles, le 25 février 2026
Sint-Gillis, 25 februari 2026

Par ordonnance
In opdracht

Le Secrétaire communal f.f.,
De w.d. Gemeentesecretaris,

La Conseillère-Présidente,
De Gemeenteraadslid-Voorzitster,

Stéphanie BOSMANS

Lesia RADELICKI

**CONSEIL DU 26 FÉVRIER 2026
GEMEENTERAAD VAN 26 FEBRUARI 2026**

**ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE
AANVULLENDE AGENDA**

SÉANCE PUBLIQUE - OPENBARE ZITTING

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Assemblées - Vergaderingen

26.02.2026/A/0001 Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 29 janvier 2026. Approbation.

Proces-verbaal van de Gemeenteraadszitting van 29 januari 2026. Goedkeuring.

26.02.2026/A/0002 Services communaux. Marchés publics lancés par le Collège des Bourgmestre et Échevins en vertu des articles 234 §§2,3, 234 bis de la Nouvelle loi communale. Informations.

Gemeentelijke diensten. Overheidsopdrachten opgestart door het College van Burgemeester en Schepenen krachtens artikelen 234 §§2,3, 234 bis van de Nieuwe Gemeentewet. Kennisgevingen.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - RUIMTELIJKE ORDENING

Urbanisme - Stedenbouw

26.02.2026/A/0003 Urbanisme. Convention relative à la subsidiation des agents communaux PEB. Ratification.

Stedenbouw. Overeenkomst betreffende de subsidiering van de gemeentemedewerkers EPB. Ratificatie.

FINANCES - FINANCIËN

Gestion budgétaire - Budgetbeheer

26.02.2026/A/0004 Convention du 10 décembre 1998 entre le Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales (FRBRTC), le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, le Collège réuni, la Commune et le CPAS de Saint-Gilles. Avenant n° 11.

Overeenkomst van 10 december 1998 tussen het Brussels Gewestelijk Herfinancieringsfonds van de Gemeentelijke Thesaurieën (BGHGT), de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, het Verenigd College, de Gemeente en het OCMW van Sint-Gillis – Aanhangsel nr 11.

DÉVELOPPEMENT URBAIN - STEDELIJKE ONTWIKKELING

Revitalisation Urbaine - Stedelijke Revitalisatie

26.02.2026/A/0005 Politique de soutien - Avril 2025 à Mars 2026 - Avenant 2 à la Convention : 87.016,00 €. CRU : 58.011,00 €. CQD : 29.005,00 €

Ondersteuningsbeleid - April 2025 tot Maart 2026 - Aanhangsel 2 bij de Overeenkomst : 87.016,00 €. DWC's : 58.011,00 €. SVC'S : 29.005,00 €

Jeunesse - Jeugd

26.02.2026/A/0006 Convention de partenariat et d'occupation avec l'asbl Pôle Académique Bruxelles. Approbation.

Partnerschaps en gebruiksovereenkomst met de vzw Pôle Académique Bruxelles. Goedkeuring.

AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ, SPORT ET PETITE ENFANCE - SOCIALE ZAKEN, GEZONDHEID, SPORT EN JONGE KIND

Emploi, formation - Tewerkstelling, Opleidingen

26.02.2026/A/0007 Emploi-Formation: Mise à disposition de locaux - Boutique Emploi-Formation (BEF) et Bibliothèque francophone de Saint-Gilles - Collaboration avec l'asbl Backstage.Network - Autorisation

Werkgelegenheid en opleiding: Terbeschikkingstelling van lokalen -

ENSEIGNEMENT, CULTURE ET EGALITÉ DES CHANCES - ONDERWIJS, CULTUUR EN GELIJKE KANSEN

Enseignement - Onderwijs

26.02.2026/A/0008 Enseignement. Ecole Nouvelle. Projets subsidiés. "Opération Ré Création".
Convention avec Bruxelles Environnement. Avenant.

Onderwijs. School Ecole Nouvelle. Gesubsidieerde projecten. "Operatie Re-creatie".
Overeenkomst met Leefmilieu Brussel. Addendum.

PROPRIÉTÉS COMMUNALES ET PATRIMOINE - GEMEENTELIJKE EIGENDOMMEN EN ERFGOED

Propriétés communales - Gemeentelijke eigendommen

26.02.2026/A/0009 Convention d'occupation d'une partie du local arrière donnant sur la rue de l'Eglise du
bâtiment situé Parvis Saint-Gilles. Approbation.

Bezettingsovereenkomst betreffende een gedeelte van het achtergelegen lokaal dat
uitgeeft op de Kerkstraat van het gebouw gelegen op het Sint-Gillis Voorplein.
Goedkeuring.

26.02.2026/A/0010 Projet d'investissement 2026/102. Flotte communale – Dépense urgente extraordinaire
pour la réparation du véhicule C9 (Pick-up Ford Ranger). Application de l'article
249§1 alinéa 2 de la Nouvelle Loi communale. Budget extraordinaire 2026. Prise
d'acte de la délibération du Collège des Bourgmestre et Echevins du 05 février 2026
et admission de la dépense. Article dépense 766/745-52/ - /43. Article recette
060/995-51/ - /42.

Investeringsproject 2026/102. Gemeentelijk wagenpark. Dringende buitengewone
uitgave voor de herstelling van het voertuig C9 (Ford Ranger Pick-up). Toepassing
van artikel 249 §1 lid 2 van de Nieuwe Gemeentewet. Buitengewone begroting 2026.
Akteneming van de beraadslaging van het College van Burgemeester en Schepenen
van 05 februari 2026 en instemming met de uitgave. Uitgavenartikel 766/745-52/ -
/43. Ontvangstsartikel 060/995-51/ - /42.

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Affaires Néerlandophones - Nederlandstalige aangelegenheden

26.02.2026/A/0011 2026_ORDI_50_AN - Affaires néerlandophones. Bibliothèque Communale
Néerlandophone. Adhésion de la bibliothèque communale néerlandophone de Saint-
Gilles à la plateforme de livres électroniques cloudLibrary et au service de streaming
de films Cinébib. Autorisation

2026_ORDI_50_AN - Nederlandstalige aangelegenheden. Gemeentelijke
Nederlandstalige Bibliotheek. Toetreding van de Gemeentelijke Nederlandstalige

Bibliotheek Sint-Gillis tot het e-boekenplatform cloudLibrary en de
filmstreamingdienst Cinébib. Goedkeuring

26.02.2026/A/0012 Affaires néerlandophones. Politique culturelle locale. Composition de l'organe de
gestion du conseil culturel et de la bibliothèque. Approbation

Nederlandstalige aangelegenheden. Lokaal cultuurbeleid. Samenstelling van het
beheersorgaan cultuur-en bibraad. Goedkeuring

Assemblées - Vergaderingen

26.02.2026/A/0013 [Interpellations et questions orales présentées par les Conseillers communaux \(Article
84 bis de la Nouvelle loi communale\). \(Complémentaire\)](#)

[Interpellaties en mondelinge vragen voorgesteld door de Gemeenteraadsleden \(Artikel
84 bis van de Nieuwe Gemeentewet\) \(Aanvullend\)](#)

COMMUNE DE SAINT-GILLES / GEMEENTE SINT-GILLIS

CONSEIL COMMUNAL DU 26 FEVRIER 2026 / GEMEENTERAAD VAN 26 FEBRUARI 2026

QUESTIONS / VRAGEN :

1. 1.1 Question orale de Monsieur Hassan Assila, Conseiller communal, concernant l'interruption du tram 81 qui est interrompu en raison du chantier de la rue Moris et du chantier de la Barrière et l'interruption des trams 4 et 10 qui s'y ajoutent.

Mondelinge vraag van de Heer Assan Assila, Gemeenteraadslid, betreffende de onderbreking van tram 81 wegens de werkzaamheden in de Morisstraat en aan de Bareel, evenals de bijkomende onderbreking van tramlijnen 4 en 10.

- 1.2. Question orale de Madame Klara Ledroit, Conseillère communale, sur la suspension de transports en commun à Saint-gilles.

Mondelinge vraag van Mevrouw Klara Ledroit, Gemeenteraadslid, over de opschorting van het openbaar vervoer in Sint-Gillis.

2. Question orale de Monsieur Loïc Fraiture, Conseiller communal concernant le réaménagement de la place Van Meenen

Mondelinge vraag van de Heer Loïc Fraiture, Gemeenteraadslid, betreffende de herinrichting van het Van Meenenplein

3. Question orale de Monsieur Marwan Hobeika, Conseiller communal, concernant les éventuelles évolutions du Contrat Local de Mobilité (CLM) à Saint-Gilles à l'aune de la Déclaration de Politique Régionale du nouveau Gouvernement bruxellois.

Mondelinge vraag van de Heer Marwan Hobeika, gemeenteraadslid, betreffende de eventuele evoluties van het Lokaal Mobiliteitscontract (LMK) in Sint-Gillis in het licht van de Beleidsverklaring van de nieuwe Brusselse Regering.

1. 1. Question orale de Monsieur Hassan Assila, Conseiller communal, concernant l'interruption du tram 81 qui est interrompu en raison du chantier de la rue Moris et du chantier de la Barrière et l'interruption des trams 4 et 10 qui s'y ajoutent.

Monsieur le Bourgmestre,

Madame l'échevine de la Mobilité,

La presse a récemment annoncé la prochaine interruption du tram 4 et 10. Cela vient s'ajouter à l'interruption du tram 81 qui est interrompu en raison du chantier de la rue Moris et du chantier de la Barrière ne monte désormais plus la rue Théodore Verhaegen. Or ce tram est indispensable à de nombreux Saint-Gillois qui l'utilisent comme un funiculaire.

L'interruption du tram 4 et 10 va couper nos habitants de la connexion vers Uccle et vers le centre-ville.

Pourriez-vous nous dire :

1. Quand la STIB a-t-elle prévenu la commune de cette interruption ?
2. Quelles sont vos intentions à ce sujet ?
3. Quelle solution a été demandée à la STIB pour garantir la mobilité des habitants de Saint-Gilles ;
4. Quelles sont les conséquences pour Saint-Gilles de l'annonce par le nouveau gouvernement bruxellois de la suspension du chantier du métro 3 ?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

1. 2. Question orale de Madame Klara Ledroit, Conseillère communale, sur la suspension de transports en commun à Saint-gilles.

Ceux qui le prennent le savent, le tram 81 est déjà très problématique... Mais là, il est carrément supprimé sur toute la rue Verhaegen pendant tout 2026. Or cette rue est longue et pentue, et le tram aide plein de personnes à la remonter. Les gens ont raison de demander une alternative d'urgence, en particulier pour ceux à mobilité réduite, les enfants, les gens chargés...

De plus, les lignes de pré métro 4 et 10 qui desservent la commune vont aussi être interrompues pendant un an à partir de fin avril. Ça coupe l'accès au centre-ville. Évidemment, l'impact est énorme pour notre population, les travailleurs et les familles du sud de Bruxelles.

Ce n'est pas acceptable de laisser tout le monde sans alternative. A quoi joue la STIB ? D'une part, on fait pression sur les gens qui utilisent une voiture, il les traque et leur met des amendes. De l'autre, on n'offre aucune alternative quand il y a des travaux et on laisse les gens se débrouiller. Ça ne va pas. Nous n'avons de cesse de le répéter : le développement du transport public doit être une priorité pour une mobilité équitable, c'est ça qui offre une vraie alternative à la voiture.

- 1) La commune a eu un entretien avec la STIB il y a deux semaines. Qu'avez-vous défendu ? Quelle a été la réponse de la STIB ?
- 2) Quelles navettes ? Combien de places et à quelle fréquence ?

2. Question orale de Monsieur Loïc Fraiture, Conseiller communal concernant le réaménagement de la place Van Meenen

Le projet de réaménagement de la place Van Meenen vient d'être soumis à enquête publique. Le mardi 10 février, la commune organisait une réunion d'information qui fut, selon la presse et les personnes présentes, très fréquentée et assez houleuse.

La commune se vante d'une participation maximale. Concrètement, combien de personnes habitant ou travaillant dans le quartier ont été consultées ? Qu'est-ce qui a été fait ces deux dernières années pour impliquer les habitants : porte-à-porte, réunions, méthodes de validation ? Quel pourcentage d'approbation ? Sur quelles parties du projet se cristallisent les oppositions ?

On espère que la place fera l'objet d'un véritable projet collectif, de qualité et profitable à tous. Il y a deux ans, nous vous interpellions déjà : supprimer le stationnement pour laisser la place vide, c'était créer de l'affrontement. Une centaine de places seront supprimées malgré la saturation actuelle.

Avez-vous clarifié qui pourra accéder aux places réservées "pour la commune" devant l'hôtel de ville ?

Concernant les PMR, vous aviez évoqué 20 places créées face à la prison, soit à 300 mètres.

Peut-on vraiment parler de "compensation" vu les chiffres et les distances ? Quelle véritable alternative de stationnement ?

Pourquoi le scénario maintenant du stationnement en alternance selon les activités — comme c'était le cas — n'a-t-il pas été sérieusement étudié ?

Posséder une voiture à Saint-Gilles est souvent une nécessité professionnelle, organisationnelle ou liée à une mobilité réduite. Augmenter les contraintes sans alternatives suffisantes n'arrangera rien.

Par ailleurs, une partie de la rue Demeur sera piétonnisée, coupant une voie entre les axes Waterloo et Alseberg, ce qui inquiète certains riverains des rues Savoie, Bréart et Lambeaux.

Quelle étude d'incidence sur le report de trafic, sachant que vous visez aussi à réduire drastiquement la circulation à la Barrière ? En quoi la piétonnisation des rues autour de la place était-elle nécessaire ?

Nous partageons enfin les craintes des commerçants, qui souffrent des travaux et des problèmes de mobilité aggravés ces dernières années.

Quelle étude d'impact socio-économique et quelles compensations sont prévues ?

3. Question orale de Monsieur Marwan Hobeika, Conseiller communal, concernant les éventuelles évolutions du Contrat Local de Mobilité (CLM) à Saint-Gilles à l'aune de la Déclaration de Politique Régionale du nouveau Gouvernement bruxellois.

Mme l'Échevine,

Après 613 jours d'attente, ça y est, « Habemus Gouvernement », comme on a pu l'entendre il y a deux semaines au balcon de la Fondation universitaire. Alléluia, Hosanna au plus haut des cieux.

Certains avaient promis un renversement de la table et un changement radical de la Région en 100 jours – une référence sans doute risquée à la parenthèse napoléonienne, puisque l'on sait comment l'aventure s'est terminée pour lui, mais bon, tout vient à point à qui sait attendre, et Bruxelles est enfin en passe d'être sauvée.

Nous avons pu examiner avec grand intérêt la succincte Déclaration de politique régionale du gouvernement Dillies, et notamment le chapitre de deux pages complètes consacré à la mobilité. La presse y a d'ailleurs consacré un certain nombre d'articles ces derniers jours.

Il y est précisé que le plan régional de mobilité allait faire l'objet d'une évaluation, et que la politique du gouvernement en la matière allait connaître un certain nombre d'inflexions (resserrage du périmètre des nouveaux plans de circulation, priorité aux rues et aux quartiers scolaires, concertation citoyenne accrue, incitatifs en faveur du stationnement hors voirie, etc.).

Sous la mandature précédente, nous avons déjà réalisé dans notre belle commune de Saint-Gilles, un travail approfondi de consultation et de concertation avec la population dans nos divers quartiers. Ce processus de longue haleine a conduit à l'adoption en juillet 2024 d'un Contrat Local de Mobilité, dont la version finale comportait un certain nombre de modifications par rapport à la première mouture, pour tenir compte des remarques formulées par les riverains.

Cela nous amène à la question de ce soir :

- Compte tenu de ces orientations (plus ou moins) nouvelles (plutôt moins que plus) de la politique régionale en matière de mobilité, des adaptations additionnelles du CLM sont-elles à l'étude ?
- Le cas échéant, quels en seraient la nature et le périmètre ? Et quelles en seraient les modalités de déploiement ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.